

rio, en présence du premier ministre du Canada et de plusieurs membres du gouvernement canadien et du gouvernement de l'Ontario, devant un grand nombre de Canadiens éminents de langue anglaise, j'avais l'honneur de dire ce qui suit, avec l'approbation évidente de tout le monde.

"Est-ce parce que nous répétons l'hymne national de l'Empire anglais dans notre langue maternelle, aussi bien que dans la langue de la majorité, que nous devenons moins bons sujets? Est-ce parce que nous proclamons en français, comme en anglais, partout, chez nous, en Angleterre, en France, comme en pays étrangers, notre attachement inviolable aux institutions britanniques que nous avons une conception moins juste de nos obligations envers le Canada et la Grande-Bretagne, et un désir moins grand de nous en acquitter complètement? Pour quelle raison alors nous refuser le plaisir et l'avantage de bien connaître et parler, nous et nos enfants, la langue à laquelle nos mères nous ont initiés, la langue dans laquelle nous pouvons le mieux exprimer les sentiments les plus nobles de l'homme, l'affection, l'amour, la charité; la langue dans laquelle nous avons d'abord connu et admiré les traditions que nos pères nous ont léguées, et cette brillante épopée qu'est l'histoire des premiers établissements de ce pays ainsi que des héroïques exploits de nos ancêtres sur cette terre d'Amérique?"

"La connaissance approfondie des deux langues anglaise et française, a été le trait d'union le plus substantiel et le plus fécond entre les deux races qui composent la majorité de ce pays.

"C'est la connaissance égale du verbe anglais et du verbe français qui a permis, ou plutôt produit, l'entente, la concorde et l'union entre les deux races ici; sans cette double connaissance, l'un ou l'autre de ces deux éléments eût été impuissant à créer ou à maintenir cette entente et cette union, essentielles à la prospérité et à l'avenir du Canada.

"Malgré les appréhensions ou les prévisions de certains gens, le gouvernement britannique d'abord et le nôtre plus tard n'ont pas fait erreur en sanctionnant l'usage officiel de la langue française et en la plaçant sur un pied d'égalité avec la langue anglaise. Et la preuve, on la trouve presque à chaque page de notre histoire depuis la cession; il n'y a que les aveugles volontaires, et heureusement ils se font de plus en plus rares, qui ne veulent pas s'en laisser convaincre. Bien loin de nuire à notre loyauté et à notre dévouement à la couronne d'Angleterre et à ses institutions, le libre usage de notre langue maternelle, avec la reconnaissance de nos droits et de nos institutions, a été la source toujours pure où nous avons puisé et la volonté, et le courage, et la valeur qui nous ont permis plus d'une fois de sauver le pays à l'Empire. Si on n'avait pas dans le passé reconnu à la langue française l'égalité devant la loi, je n'hésite pas à dire que ce serait aujourd'hui un acte de simple justice, comme de profonde sagesse politique, de la lui reconnaître..."

Ne puis-je maintenant ajouter, avec autant de vérité et d'à-propos, que, si le droit ou privilège que réclament les Canadiens-français de l'Ontario de voir leur langue maternelle servir de véhicule à l'enseignement et aux communications dans leurs écoles bilingues ne leur avait pas été reconnu avant et depuis la confédération—et ne leur avait jamais été refusé officiellement jusqu'à maintenant dans l'Ontario,—la bonne politique véritable exigerait et justifierait la reconnaissance de ce privilège et l'adoption des moyens pratiques nécessaires à son exercice libre et entier, à cause de l'état de choses qui existe dans cette province et de la grande augmentation de la population canadienne-française qui y vit?

N.A. BELCOURT.

20312

- 8 563